

Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Fax :	03.44.85.29 84
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père AYAD	03 44 42 50 81
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
Urgences	Le 15
Centre de secours Pompiers Ressons	Le 18
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
Entreprise de Bâtiment Multiservice Stéphane ROUX	03 44 85 64 68 06 27 89 73 31

Les Pompiers : Conchy-les-Pots

FOYART J. :	06.88.18.92.64
PUILLE J-P :	03.44.85.06.88
TASSART J.	03.44.85.07.27

Recensement militaire

Pour le recensement militaire de la 1^{ère} période de l'année 2008 (Janvier à Mars), devront se présenter en mairie, **à partir du 1^{er} Janvier 2008**, les Françaises et les Français nés en septembre, octobre et novembre 1991.

INFOS UTILES

Ramassage des ordures ménagères et caisses jaunes : tous les mercredis.
Les caisses bleues : le jeudi des semaines impaires

Déchetterie de LASSIGNY nouveaux horaires

Horaire d'été Du 01/04 au 31/10	Du mercredi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 13 h.
Horaire d'hiver Du 01/11 au 31/03	Du mercredi au samedi De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Dimanche de 10 h à 13 h
Jours de fermeture	lundi mardi et jours fériés

**Prochain ramassage
des encombrants :
Le jeudi 07 Février 2008**

**Horaires de la bibliothèque
intercommunale:**

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse
Mercredi de 14 à 17 heures
Samedi de 15 à 17 heures

Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

Comité de lecture : Dominique BENARD
Patrick KUSZPA
Yves LEMAIRE
Jean Marc MORISOT

Mise en page : Gilbert HARANG
Dominique BENARD

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

Le Comité de Lecture se réserve le droit de remanier tout article dans le but de garantir une bonne compréhension.

Toute information antérieure à la date de l'actuel *Conchylien* pourra être refusée par manque de place.

Envoyez vos écrits à la mairie avant le 15/03/2008 pour qu'ils paraissent dans le numéro 59.

**Le Conchylien**

**Bulletin Municipal
1^{er} Janvier 2008**

SOMMAIRE

Sommaire	1
Lettre du Maire	1
Infos Comité des Fêtes	2
Infos Comité des Fêtes suite	3
Info F.C. Conchy/Boulogne	4
Arbre de Noël Inauguration de la cantine Label-Vie	5
Chiens dangereux Mise en Garde	6
Partage Travail	7
De mars 2001 à 2008	8
Réunion C.M. du 06//07/ 2007	9
Réunion C.M. du 07/12/ 2007	10
Infos Mairie Etat-Civil Info Paroisse du Ressontois	11
Mémento Infos Utiles Répertoire Téléphonique Recensement militaire	12

LETTRE DU MAIRE.

Depuis 2001, au rythme de 4 numéros par an, le *Conchylien* a essayé de vous tenir informés de la vie de la commune. L'élaboration de ce petit journal demande beaucoup de travail et je tiens à remercier tous les bénévoles qui y participent, en particulier messieurs HARANG et BENARD.

Au mois de mars vous allez élire un nouveau conseil municipal au sein duquel, je l'espère, se trouveront des vocations pour renforcer l'équipe de rédaction.

Si les travaux pour l'assainissement ne sont plus au programme pour 2008, les projets ne manquent pas : l'aménagement d'un logement dans l'ancien bureau de poste commencera au premier trimestre et la réfection du sol et des peintures de la classe primaire est programmée pour les vacances d'été. Quant au renforcement électrique, rues de Flandres et du Sagnier, nous devons attendre les décisions de subvention du Conseil Général.

Le contrat d'affermage qui nous lie avec la SAUR se terminant en mai 2008, le conseil municipal m'autorise à signer un avenant de manière à le prolonger d'un an. Après l'appel d'offre, un nouveau contrat pourra être signé, mais il faudra beaucoup de vigilance pour que ce nouveau traité n'entraîne pas une hausse importante du prix de l'eau.

Encore beaucoup de travail pour 2008 et certainement d'autres opportunités qu'il faudra saisir au fil des mois.

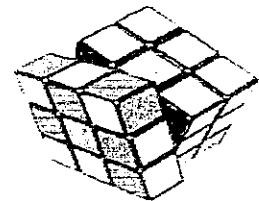
Comme le veut l'usage, permettez moi de vous présenter à tous et à ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Yves LEMAIRE

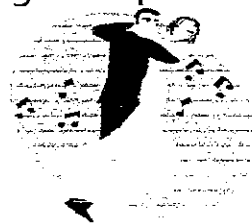
NOUVELLES

QUELQUES SOUVENIRS....

20 Octobre : Ambiance **Les Années 80** lors de la soirée moules-frites. Plus de 200 personnes en salle. Réussite totale de ce repas à thème. A reconduire sans hésitation au programme 2008 !



28 Octobre : 105 danseurs lors du thé dansant animé par l'excellent orchestre « René, Antoine et Sylvain » ? Très bonne ambiance rétro tout au long de l'après-midi.



11 Novembre : 60 personnes présentes lors de la cérémonie du souvenir aux Monuments aux Morts, suivi du vin d'honneur offert par la municipalité.



15 Novembre : Il était présent comme prévu le « Beaujolais nouveau », attendu par 110 Conchyliens en ce 3^{ème} jeudi du novembre, tradition oblige ! Soirée animée par Créanim. A la prochaine édition !

1^{er} trimestre 2008 dans le secteur Messes tous les dimanches à 10 h 30 à Ressons-sur-Matz.

Dates	Samedi 18 h 30	Dimanche 9 h 30
05-06 Janvier	Cuvilly Orvillers-Sorel	Coudun
12-13 Janvier	Gournay/Aronde	Boulogne-la-Grasse
19-20 Janvier	Vignemont	Orvillers-Sorel
26-27 Janvier	Mareuil-la-Motte	Antheuil-Portes
02-03 Février	Lataule	Giraumont
06 Février	Ressons-Sur-Matz à	19 heures
09-10 Février	Monchy-Humières	Marquéglise
16-17 Février	Margny-sur-Matz	Biermont
23-24 Février	Orvillers-Sorel	Villers-sur-Coudun
01-02 Mars	Coudun	Boulogne-la-Grasse
08-09 Mars	Conchy-les-Pots	Vignemont
15-16 Mars	Cuvilly	Mareuil-la-Motte
20 Mars	<u>Jeudi Saint</u>	Ressons-sur-Matz à 19 heures
21 mars	<u>Vendredi Saint</u>	Ressons-sur-Matz à 19 heures
22-23 Mars	Ressons-sur-Matz à 19 heures	10 h 30 Gournay/Aronde
29/30 Mars	Antheuil-Portes	Lataule

ETAT CIVIL

4^{ème} TRIMESTRE 2007

NAISSANCES

QUILLET, Solène, Agnès, Françoise, 09 décembre 2007, 99 rue de Flandre.

DHAISNE, Nanon, Zoé, Cathy, 04 décembre 2007, 407 rue de Flandre.

MARMIN, Lily-Rose, Nathalie, Sandrine, le 06 Décembre 2007, 385 rue du Sagnier.

DECES

CAUDRELIER, Dominique, Gaston, Léon, le 30 Octobre 2007, 39 rue de Flandres.

EZZI, Christine, Gabrielle, Antoinette, née URIER le 18 novembre 2007, 12 rue Sagnier.

DELAQUERIE, Geneviève, Eugénie, Micheline, née MIGADEL, le 25 décembre 2007, 53 rue de Flandre

OFFRET, Lucienne, née CLAUX, le 25 Décembre 2007, Maison de retraite MONTDIDIER

HORAIRE DE LA MAIRIE

Mardi et jeudi de
14 h à 18 h
Le samedi de 10 h à 12 h

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 Décembre 2007

L'An Deux Mil sept le 7 décembre à 20 heures 30 Minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire.

Étaient présents: Yves LEMAIRE, Éric BEAUCAMPS, Jean-Philippe PUILLE, Philippe QUILLET, Michel BAILLON, Patrick KUSZPA, Odile MASSOULLE, Guy CLEUET, Jean GRELIN, Gérard MAROUZE, Jacky GEORGES, Yvon DEWIDHEM.

Marie-Christine PINSSON

Représenté :

Absent : Jeannine HARLAY

Secrétaire de séance : Mme PINSSON Marie-Christine

Monsieur le Maire donne lecture du précédent PV qui est adopté à l'unanimité.

1/ Achat d'un bien immobilier sise au 60 rue de Flandres.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le dossier concernant l'affaire citée ci-dessus suit son cours et que la demande de subvention est en cours d'étude au Conseil Général.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et l'ensemble des documents afférents à cette opération en l'étude de M^e Olivier Grange, notaire à Compiègne.

2/ Rénovation de l'ancien bureau de Poste en logement.

Dans l'objectif d'engager les travaux de réhabilitation de l'ancien bureau de poste en logement, le conseil municipal a décidé de lancer une procédure adaptée en application des articles 28 et 74 du Code des Marchés Publics.

Après analyse technique et financière des différentes propositions, la Commission d'appel d'Offres a retenu les entreprises suivantes :

Lot n° 1 Gros-Œuvre

- Entreprise LOFFROY montant 11 690 € HT + options 6700,00 €

Lot n° 2 Couverture-charpente

- Entreprise JOUARD montant 3276,21 € HT

Lot n° 3 Plâtrerie

- Entreprise BAUDRY montant 10 847,43 € HT

Lot n° 4 Menuiseries extérieures et intérieures

- Entreprise BAUDRY montant 16 734,00 € HT

Lot n° 5 Plomberie Chauffage

Entreprise JOUARD montant 8202,01 € HT + 795,80€ (chaudière à condensation) 8997,81 € HT

Lot n° 6 Electricité VMC

- Entreprise PROUILLET montant 4697,00 € HT

Lot n° 7 Peinture

- Entreprise DOMALAIN montant 5575,11 € HT

Le montant des devis HT est de 68 517,56 €

Le conseil Municipal après délibération, valide le choix de la Commission d'appel d'Offres, et autorise le Maire à signer les pièces du marché avec les entreprises attributaires ci-dessus.

3/ Délégation de Service public- SAUR.

Le conseil municipal approuve la signature d'un avenant qui prolonge de 1 an la délégation de service public auprès de la SAUR.

Questions diverses :

Le conseil Municipal autorise le maire à souscrire une assurance complémentaire (A.T, maladie) pour les agents relevant du régime IRCANTEC.

Le conseil municipal approuve l'achat de 2 isoaloirs (élections) pour personnes handicapées.

Le conseil municipal, décide d'affecter les bénéfices « un village, un feu » à l'installation d'une aire de jeux, si possible à l'emplacement du jeu d'arc.

Séance levée à 22 h 20

MANIFESTATION À VENIR

Il nous reste le Réveillon de la Saint Sylvestre pour clôturer le programme d'animation annuel (14 manifestations). Je remercie déjà les 130 inscrits de venir fêter avec nous l'année 2008.



Encore une fois, année réussie du bénévolat et cela grâce à vous qui êtes venus nombreux nous soutenir tout au long de l'année. L'association vous remercie de votre participation.

Merci également à tous les bénévoles qui viennent ponctuellement nous épauler. Je renouvelle la bienvenue aux nouveaux Conchyliens et les remercie d'avoir déjà participé, démontrant ainsi un intérêt à la vie associative locale.

Le Comité des Fêtes vous souhaite de passer toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année. Que ~~2007~~ **2008** vous apporte joie, santé et prospérité.

Au plaisir de se retrouver toujours plus nombreux dans la convivialité !

Pour le Comité des Fêtes,

Le Président, Jean GRELIN

Le Comité des Fêtes a été fortement touché par le décès de Christine EZZI.

28 années de bénévolat au sein de l'association ne pourront s'oublier...

Merci Christine pour tout ce que tu as fait et apporté. Nous renouvelons nos sincères condoléances à son époux, ses enfants et sa famille.

FOOTBALL
-
CLUB
CONCHY-LES-POTS
BOULOGNE-LA-GRASSE

CONTACT
06 23 65 61 46



La saison a repris avec sensiblement le même effectif.

23 joueurs, un départ, un retour, 4 nouveaux, trois dirigeants en plus des cadres qui sont Bernard, Lulu, Christophe.

Achat de matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'association : une machine à tracer la peinture, des drapeaux et poteaux de touche.

Un entraînement de qualité grâce au concours de José DENEU.

Tout ce détail pour expliquer le bon départ de notre équipe à un niveau supérieur. Cela sera difficile, mais le plaisir de jouer l'emportera sur l'enjeu.

Après dix matches : 1 victoire 4 nuls 5 défaites 11 buts marqués, 17 encaissés.

De plus nos joueurs se mettent en tenue dans des vestiaires exigus, mais fraîchement repeint par Lulu et Bernard.

Christophe se chargeant du traçage du terrain.

Merci à Monsieur le Maire et son Conseil, pour l'accord donné à l'étude du projet de vestiaires, douches ... à suivre.

Le F.C. Conchy-les-Pots/Boulogne-la-Grasse envisage une soirée «PAELLA» avec animation dansante le samedi 16 février 2008 à la salle polyvalente de Conchy-les-Pots.

Des affichettes-annonce seront distribuées dans vos boîtes aux lettres vers le 15 Janvier 2008, les réservations se feront à partir du 25 janvier avec des permanences au stade les samedi après-midi 2 et 9 février 2008 mais d'ici-là... le F.C. Conchy-les-Pots/Boulogne-la-Grasse vous présente ses bons vœux de bonnes fêtes et rendez-vous à la soirée.

Merci à tous d'avoir fait un succès de cette tombola destinée à financer de nouveaux équipements.

Merci à nos Sponsors.

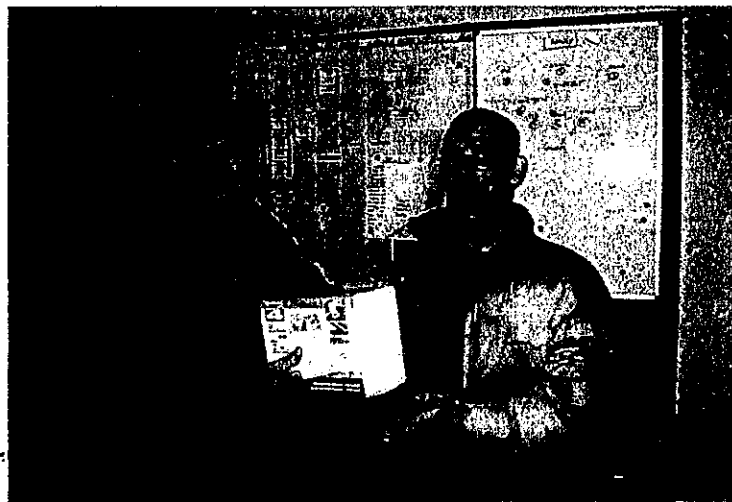
120 lots distribués au grattage.

21 lots au tirage.

Les gagnants sont :

Le D.V.D portable
à M Philippe BRASSEUR « FIFI »
de Conchy-les-Pots.

Le D.V.D lecteur
à M Jocelyn WATTINCOURT
de Boulogne-la-Grasse.



M. LORIN remet des cartes à M. Brasseur Philippe

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 octobre 2007

L'An Deux Mil sept le 12 octobre, à 20 heures 30 Minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire.

Étaient présents: Yves LEMAIRE, Éric BEAUCAMPS, Jean-Philippe PUILLE, Philippe QUILLET, Michel BAILLON, Patrick KUSZPA, Odile MASSOULLE, Guy CLEUET, Jean GRELIN, Gérard MAROUZE, Jacky GEORGES, Marie-Christine PINSSON.

Représenté :

Absents : Jeannine HARLAY et Yvon DEWIDHEM.

Secrétaire de séance : Mme PINSSON Marie-Christine

Monsieur le Maire donne lecture du précédent PV, qui est adopté à l'unanimité.

1/ Droit de préemption urbain.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à exercer le droit de préemption de la commune pour l'achat d'un bien immobilier situé au n° 60 rue de Flandres, cadastre n° G 766 et G n° 767 et ZV n° 6, d'une contenance totale de 36 ares 07 centiares, en vue d'une extension future des bâtiments scolaires de la commune.

A cet effet, le conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicite également le Conseil Général pour une subvention au taux le plus élevé.

Afin de financer cet achat, le conseil municipal autorise également Monsieur le Maire à effectuer les virements budgétaires suivants :

Cpte 020 (dépenses imprévues) investissement : - 30.000 €

Cpte 2115 (immobilisations corporelles - terrain bâti) : + 30.000 €

2/Repas du 3^{ème} âge- participation financière.

Comme chaque année, le conseil municipal reconduit la participation financière au repas du 3^{ème} âge :

- conseillers municipaux : 15 € par personne
- membre du 3^{ème} âge (extérieur au village) : 33 € par personne
- Les chèques seront encaissés sur le budget 2007 du C.C.A.S

Questions diverses :

Monsieur le Maire prend connaissance de la demande du club de football, d'un projet de vestiaires et de douches dont le montant est estimé à environ 52.000 €.

Le conseil municipal réserve sa décision.

Séance levée à 21 h 50

De Mars 2001 à Mars 2008.

Nous voici arrivés au terme d'un mandat municipal d'une durée exceptionnelle de 7 ans. Période pendant laquelle les réunions se succédèrent à un bon rythme, sans altérer la motivation de chacun, la participation à l'ordre du jour ayant toujours été très forte. L'investissement physique du conseil à de nombreux travaux pour réduire les coûts fut aussi très pratiqué.

A suivre un récapitulatif des faits les plus marquants.

Avril 2001 : mise en place du nouveau conseil. Répartition des tâches et des responsabilités.

Juillet 2001 : inondations exceptionnelles, prise de décisions pour le curage des fossés ainsi que *La Marlière*. Réfection de la cour de l'école.

Février 2002 : début du chantier de *La Marlière*.

Avril 2002 : réaffectation du logement de l'instituteur en secrétariat de mairie.

août 2002 : Le cabinet G2C Environnement est missionné pour une étude complémentaire d'assainissement. Pose d'une alarme à la salle des fêtes, bâtiments communaux et local des pompiers.

Septembre 2002 : projet de rénovation de l'adduction d'eau rue de Flandres (1^{ère} tranche).

Avril 2003 : L'entreprise SPIE BATIGNOLLES commence les travaux de renforcement du réseau d'eau. Aménagement de *La Marlière* en un lieu de promenade.

Septembre 2003 : présentation du projet établie par la DDE pour les travaux de réseau pluvial rues de Sagnier et François Cousin.

Janvier 2004 : début des travaux du réseau pluvial.

Avril 2004 : vote de l'amélioration de l'éclairage public rue de Flandres.

août 2004 : mise à « enquête publique » de la décision de zonage d'assainissement.

Janvier 2005 : rénovation de la salle de la Mairie et des bureaux.

Mars 2005 : réorientation vers un assainissement collectif.

Mai 2005 : restauration des vitraux de l'église.

Septembre 2005 : transfert du bureau de Poste vers un relais postal chez M. et Mme. Baclet.

Renforcement du réseau d'eau 2^{ème} tranche. Enfouissement des lignes électriques moyenne-tension.

Janvier 2006 : mise à l'étude du projet de « carte communale ».

Mars 2006 : candidature aux *Pays des Sources* pour la manifestation « un village, un feu ».

Juillet 2006 : étalage de cailloux jaunes sur les trottoirs pour uniformiser leur aspect.

Rénovation de l'horloge de la Mairie. Elagage des peupliers et de l'arbre de la liberté >.

Septembre 2006 : manifestation « un village, un feu ».

Décembre 2006 : projet de réhabilitation du bureau de Poste en logement locatif.

Janvier 2007 : Travaux de rénovation du cimetière et de la salle Polyvalente ainsi que sa mise aux normes de sécurité. Opposition au projet d'épandage des boues d'Achères.

Juillet 2007 : approbation de la carte communale.

Septembre 2007 : demande de subvention pour le renforcement et l'enfouissement du réseau basse-tension et de l'éclairage public.

Janvier 2008 : avec le bénéfice de « un village un feu », achat et installation d'un parc de jeux pour les jeunes enfants place de l'ancien jeu d'arc.

Voilà, en grandes lignes, un condensé de notre activité, sans omettre la gestion du quotidien qui fut aussi, source de concertations.

Je termine ce mémoire en vous présentant mes meilleurs vœux pour l'année 2008.

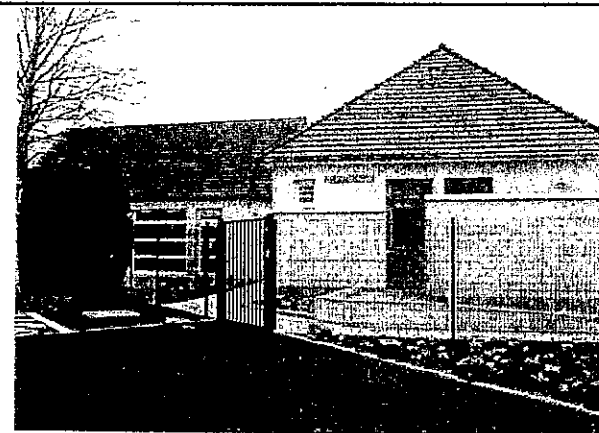
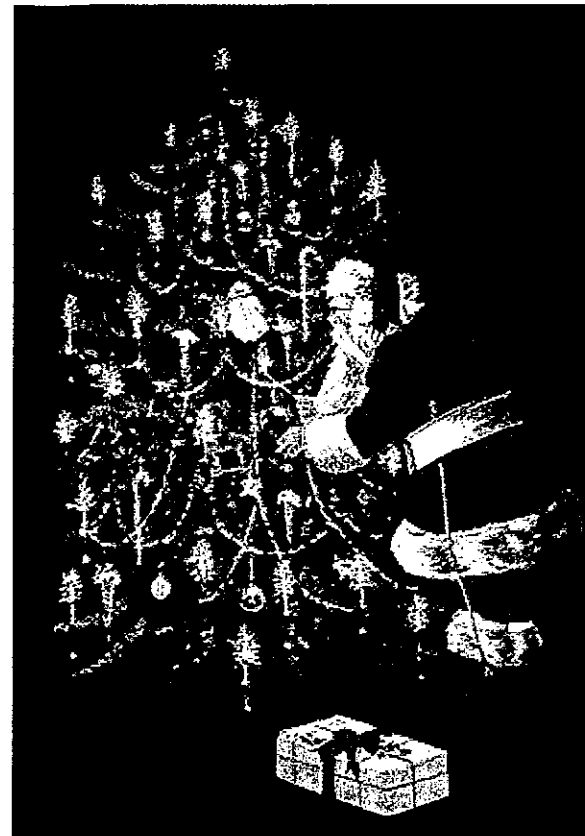
P. Kuszpa

Arbre de Noël

Le 15 décembre après-midi, c'est 120 enfants sur 139 invités que le CCAS a accueillis autour du sapin et de la cheminée installés pour l'occasion dans la salle des fêtes (entièrement rénovée).

Après avoir participé et applaudi au spectacle qui leur a été proposé cette année, les enfants se sont installés pour le goûter, où un chocolat chaud leur a été servi ainsi qu'une viennoiserie offert par M. et Mme BACLET.

Mais il a été difficile de les faire attendre la distribution des cadeaux par le père Noël qui a eu bien du mérite pour ne pas être étouffé : merci à lui aussi pour sa participation.



Le Président du SIPP
de Roye sur mats-Boulogne la grasse-
Canny sur Mats-Conchy les Pots,
les Maires, les Délégués,

Ont le plaisir de vous combier
A l'inauguration de la cantine scolaire
Qui aura lieu le Samedi 12 janvier 2008 à 15h,
603 rue de Picardie à Canny sur mats

Pourquoi le programme Label-Vie ?

L'insécurité routière est en France la première cause de mortalité des jeunes de 15 à 24 ans. Près d'un décès sur deux chez les garçons de 15 à 19 ans a lieu sur la route.

Les 15-24 ans représentent 13 % de la population française, mais 28 % des personnes tuées sur la route.

Les jeunes conducteurs sont fréquemment impliqués dans les accidents se produisant de nuit et/ou le week-end. L'alcool, la vitesse, l'emprise de stupéfiants, le non-port de la ceinture ou du casque sont souvent les principaux facteurs d'accidents, auxquels s'ajoute le manque d'expérience.

Le programme Label-Vie est un appel à des projets de jeunes sur la sécurité routière. Il répond au souci d'associer les jeunes aux politiques de prévention initiées par l'État, afin de mieux recueillir leurs idées forces et d'augmenter la justesse de la communication les concernant.

Objet : chiens dangereux.

Réf : Loi n° 2007-297 du 5 mars 2007.

Mes circulaires des 20 juin et 20 juillet 2006.

Par lettres circulaires citées en référence, M. le Préfet de l'Oise rappelle les mesures destinées à améliorer la protection des personnes à l'égard des chiens dangereux.

Depuis, la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance a renforcé les mesures de protection des personnes face aux chiens dangereux, notamment en modifiant l'article L. 211-11 II et L. 211-14.

Le premier article cité prévoit qu'en cas de danger grave et immédiat pour les personnes ou les animaux domestiques vous pouvez ordonner par arrêté que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté et le cas échéant faire procéder à son euthanasie.

Est réputé présenter un danger grave et immédiat tout chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie qui :

- est détenu par une personne qui n'y est pas autorisée, au sens de l'article L. 211-13,
- se trouve dans un lieu où sa présence est interdite ainsi que le précise l'article L. 211-16 I,
- circule sans être muselé et tenu en laisse dans les conditions prévues par l'article L. 211-16 II.

L'article L. 211-14 a également été modifié, puisqu'il précise qu'en cas de constatation de défaut de déclaration de l'animal, vous mettez en demeure le propriétaire de procéder à la régularisation de la situation dans le délai d'un mois.

A défaut de régularisation au terme de ce délai, l'animal sera placé dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci, et faire procéder sans délai et sans nouvelle mise en demeure à son euthanasie. Les frais afférents aux opérations de capture, de transport, de garde et d'euthanasie de l'animal sont intégralement à la charge du propriétaire.

Mise en garde

Les longues périodes de gel ont à chaque fois le même effet : de la glace qui gagne de plus en plus les chaussées et qui de ce fait deviennent dangereuses. Je vous invite à prendre toutes les dispositions pour ne pas rejeter d'eau dans les caniveaux afin d'éviter ce phénomène car, je vous le rappelle, en cas d'accident, votre responsabilité serait engagée.

Attention!



Partage Travail

Association d'insertion à but non lucratif. Loi 1901
Conventionnée avec l'Etat et l'ANPE

SE DEPANNER EN DONNANT DU TRAVAIL A DES DEMANDEURS

D'EMPLOI DE VOTRE COMMUNE

« **Particuliers, artisans, commerçants; exploitants agricoles, entreprises, associations collectivités locales** »

L'association PARTAGE-TRAVAIL contribue depuis de nombreuses années au développement des compétences en proposant des travaux réalisés par des personnes en recherche d'emploi :

- ♦ Ménage, repassage, préparation des repas, garde d'enfants à partir de 3 ans, assistance aux personnes âgées (hors soins et toilette), petit entretien du jardin*
- ♦ Peinture, papier-peint, petite maçonnerie, manutention, petit bricolage, aide au déménagement...
- ♦ Manceuvre, entretien d'espaces verts, travaux agricoles, aide au secrétariat, aide en cuisine ...

Vous fournissez le travail, les matériaux et matériel, PARTAGE-TRAVAIL se charge de toute la gestion administrative.

Nous acceptons tout type de règlement, dont le CESU préfinancé.

PARTICULIERS : 13,20 € net de l'heure

PROFESSIONNELS : 15,25 € net de l'heure

*Prestations déductibles de vos impôts à hauteur de 50 % des factures réglées (selon loi de finances en vigueur)

PARTAGE-TRAVAIL

12, rue Saint-Germain – 60200 COMPIEGNE – Tél. 03 44 86 42 82 – Fax 03 44 86 49 36

Permanences :

MATIN : mardi et jeudi 10h – 12h

APRES-MIDI : du lundi au jeudi 13h30 – 17h vendredi 13h30 – 16h